

Communiqué de presse

Séminaire de lancement du Projet de jumelage « Appui à l'Office des Changes dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Plan d'action Maroc-Union européenne (P3AIII), Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, et Monsieur Youssef AMRANI, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, ont présidé le mercredi 9 mars 2011 à Rabat les travaux du séminaire de lancement du projet de jumelage institutionnel d'Appui à l'Office des Changes dans le domaine de l'établissement des Statistiques des Echanges Extérieurs.

Ce séminaire a eu lieu au siège du Ministère de l'Economie et des Finances en présence de Messieurs les Ambassadeurs de l'Union européenne et de la France ainsi que des représentants de l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE-France), de la Banque de France et des différentes institutions impliquées dans le projet.

Ce projet de jumelage associe l'Office des Changes et trois institutions françaises : l'INSEE, la Banque de France et la Direction Générale des Douanes. Il a pour objectif de contribuer au rapprochement de la législation, des normes et des standards marocains de ceux de l'Union européenne en vue de faciliter l'étude comparative des statistiques des échanges extérieurs et leur exploitation dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Maroc-UE. L'accroissement du volume et de la complexité des transactions entre le Maroc et l'extérieur, le besoin de développer de nouvelles méthodes de collecte des données dans le cadre de la libéralisation progressive du contrôle des changes, ainsi que l'adaptation des méthodes et pratiques aux directives internationales et la convergence vers la législation européenne, demandent de nouvelles adaptations du travail statistique de l'Office des Changes, bénéficiaire du projet de jumelage.

Le projet d'une durée de 24 mois (2011-2012) est financé par l'Union européenne à hauteur de 1,26 million d'euros. Le suivi administratif et financier du projet est assuré en France par l'ADETEF.

Le projet prévoit la réalisation des résultats suivants :

- Les méthodologies utilisées seront mieux connues par les utilisateurs finaux, de nouvelles adaptations seront proposées dans la perspective de la mise en place de la 6^{ème} édition du manuel de la Balance des paiements du FMI et des recommandations des Nations-Unies en matière de commerce extérieur et de comptabilité nationale ;
- L'organisation de l'Office des Changes et ses capacités institutionnelles seront renforcées à travers l'analyse, la validation et la formalisation des différentes procédures de saisie, de production, d'élaboration et de diffusion des données ;
- Les capacités de préparation et de mise en œuvre de certaines enquêtes seront consolidées pour certains postes-clé de la Balance des paiements notamment les investissements directs, les transferts des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) et les services ;
- Des outils de travail servant à compléter le système informatique et l'analyse des statistiques des échanges extérieurs seront développés pour améliorer les procédures d'échange de données tant en interne qu'avec l'extérieur et pour prolonger les travaux d'analyse des asymétries avec les principaux partenaires ;
- Les capacités internes de l'Office des Changes en matière de ressources humaines seront confortées au moyen de formations statistiques des représentants de l'Office des Changes au Maroc et dans les pays de l'Union Européenne.

Dans ce cadre, une trentaine d'experts français mettront leur expérience au service de l'Office des Changes et de ses partenaires à travers des missions d'assistance technique et des séminaires de formation (soit 640 jours/experts) ainsi que plusieurs visites d'études en France et dans d'autres pays européens pour un échange d'expérience et un transfert de compétence.

